

Volume 34 no 15 — 20 mai 2014

COMITÉ DE RETRAITE

PROCURATION—PROCURATION—PROCURATION—PROCURATION—PROCURATION—PROCURATION

Conscœurs, confrères,

Le 18 juin 2014, au Palais des congrès de Montréal, aura lieu l'**assemblée annuelle des participants et des bénéficiaires du Régime de retraite d'Hydro-Québec (RRHQ)**.

La rencontre portera notamment sur la situation financière du Régime, son administration et sur les modifications apportées (règlement 749) à compter du 1^{er} janvier 2014.

Si vous ne pouvez assister à cette rencontre, vous pouvez choisir de vous y faire représenter en désignant **PAR PROCURATION** une personne qui vous représentera au comité de retraite.

Pour ce faire, vous devez utiliser l'un des deux (2) moyens mis à votre disposition :

- ☞ Par le site Internet sécurisé www.rrhq.ca
- ☞ Par courrier en remplissant et en retournant le coupon de procuration

La procédure ainsi que la réception des coupons de procuration débuteront vers le 26 mai 2014 pour se terminer le 11 juin 2014.

S'il vous est toutefois impossible d'assister à l'assemblée annuelle, l'exécutif provincial vous recommande de répondre en grand nombre, via le site Internet, en retournant le coupon de procuration et de cocher le nom de **Pierre Duchesneau** (✓) de la Section locale 1500, afin de vous représenter face aux prochains défis qui nous attendent.

Il est impératif de retourner votre procuration pour continuer à défendre vos intérêts. Ayons un représentant 1500 sur le comité de retraite et retournons notre procuration

Solidairement,

*Richard Perreault,
Président provincial*

*Sylvain Dubreuil,
Secrétaire général*

Fiers de notre passé
MAÎTRES DE NOTRE AVENIR